

## EDITO DU MAIRE



**Le conseil municipal propose des zones d'accélération sur lesquelles pourraient être implantées des installations d'énergies renouvelables.**

**1- Quelle est la devise des jeux olympiques ?**

La part de l'énergie renouvelable est à ce jour d'un peu plus de 20% , l'objectif de l'état est d'atteindre les 40%.

Dans le cadre de la loi APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables), les communes ont obligation de proposer à l'état, des zones sur lesquelles elles entendent développer des installations d'énergies renouvelables.

L'étude porte sur l'ensemble des énergies renouvelables allant du photovoltaïque, à la méthanisation, en passant par l'éolien, la géothermie...

Concernant l'éolien, la commune n'entend pas offrir de surfaces réservées à cette énergie.

Considérant que le territoire de la côte d'Albâtre est d'ores et déjà doté de 36 éoliennes, d'une centrale nucléaire et de nombreux mâts et pylônes destinés au transport de l'électricité de haute tension, la commune considère qu'elle subit toutes les nuisances d'un parc éolien à la limite de son territoire (5 éoliennes).

Cependant la commune ne s'oppose pas à l'installation de panneaux solaires sur les zones UB, UE, ainsi que sur les zones bâties de la zone A du PLU.

Toutefois, ces panneaux devront être installés sur les toitures, ou des mâts avec une hauteur conforme au règlement d'urbanisation.

La commune s'oppose au développement du parc photovoltaïque au sol.

En ce qui concerne la géothermie, la commune se dit prête à étudier d'éventuels projets.

La commune n'est pas opposée aux projets de méthanisation à l'exception des projets industriels et serait favorable à l'étude de projets qui pourraient naître dans les zones A du PLU. Les déchets ménagers des habitants sont collectés par les services de la CCCA, et sont traités et valorisés par méthanisation sur le site de Brametôt.

La commune rappelle qu'elle possède un réseau gaz qui alimente une partie des habitations à partir d'une réserve de gaz propane.

Cette information dans notre journal angerlais, tient lieu de réunion publique.

Les services se tiennent à disposition pour toutes précisions utiles.



Ce bâtiment datant de 1750, un temps utilisé comme petite chapelle et salle paroissiale, possède une architecture typiquement normande ( brique et grès ) et a été récemment viabilisé et rénové à l'intérieur pour y accueillir des expositions. Ce nouvel espace recevra une jeune artiste d'art textile dans le cadre du festival du lin les 5,6 et 7 juillet prochains. Ensuite à partir du 21 septembre, une exposition photos sur le thème "Angiens autrefois" y sera présentée pendant une semaine" Nous vous invitons à venir nombreux à ces deux premières manifestations.

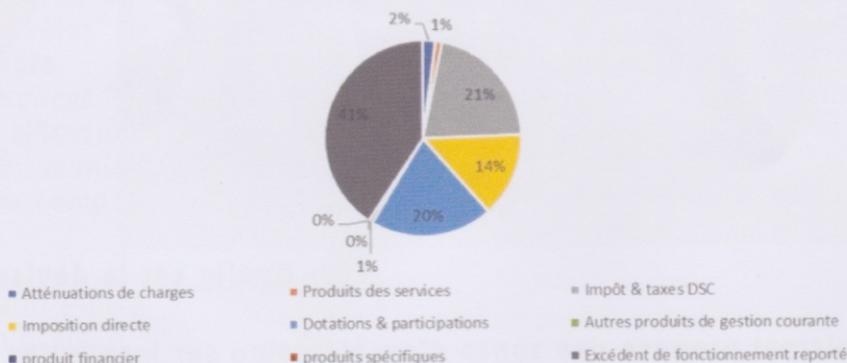
**Nouveau lieu d'exposition " LALINEA "**



Le conseil municipal, réuni le 5 avril 2024, a voté, à l'unanimité des membres présents, les propositions budgétaires 2024. Nos Moyens en 2024. Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition des années précédentes, et ce malgré les hausses des dépenses dues à l'inflation et à l'augmentation des prix de l'énergie. Les moyens financiers s'élèvent à 690 536.93 € et incluent l'excédent au titre de l'an dernier, pour mémoire 281 057.93 €. Les principales recettes sont versées par les services de l'Etat, la CCCA verse une DSC – dotation de Solidarité Complémentaire- l'imposition communale rapporte 96 900 € et constitue 3 parts comparables, le résultat ou fonds de roulement représente un peu plus de 40 % des recettes.



RECETTE PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 690 536,93€



### Les dépenses prévisionnelles

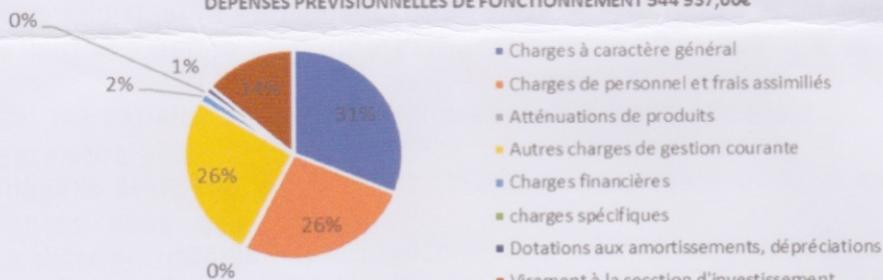
Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 544 937 € et incluent un virement à la section d'investissement de 74 722 € représentant l'auto-financement des dépenses d'investissement. Hormis cette dépense, les dépenses de fonctionnement se répartissent en trois parts relativement comparables. Les frais de personnel 143 200 €, les autres charges de gestion courante 140 787 € et les charges à caractère général 173 050 €.

Parmi ces charges de fonctionnement, les dépenses d'énergie sont estimées à 45 000€, les dépenses au titre des écoles et collège à 68 000 €, les dépenses entretien et maintenance à 57 000€.

Notre participation aux associations s'élève à un peu plus de 8 000 € auxquels il faudrait ajouter les prêts de la salle et les fluides lors de l'organisation des nombreux rendez-vous et manifestations.

La location de la salle est prévue rapporter 4500€,

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 544 937,00€



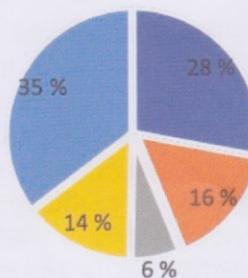
### Au titre des investissements

Le budget est équilibré en dépenses- recettes à 139 053.25€.

Hormis le remboursement des emprunts 39 000€ et 8500 au titre des intérêts, il est prévu un peu plus de 20 000€ pour la réalisation d'une étude quant à l'isolation phonique et thermique de la salle floréal, le remplacement des ouvrants à l'école maternelle et à la mairie.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 139 053,25€

- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours
- Déficit d'investissement reporté



Côté recettes, des subventions sont attendues du Département de la Seine-Maritime et de la Communauté de Communes. Le prélèvement de 74 722 € du fonds de roulement au titre de l'auto financement.

## LOTO ANGIENS EN FÊTE

Dimanche 7 avril a eu lieu le traditionnel "loto de printemps", généreusement doté de bons d'achat et de lots divers. Bonne ambiance dans la salle où joueurs et joueuses s'étaient donnés rendez-vous. Merci aux Angerlais pour le don de gâteaux, ainsi qu'à toute l'équipe du comité des fêtes qui a oeuvré pour que cette journée soit une réussite.



## 2- Qui est à l'initiative des J.O modernes ?

### A2C

Samedi 13 avril était la journée internationale du SCRABBLE. Pour marquer cet événement A2C avait organisé son propre concours à Angiens. C'était la deuxième édition de ce jeu à Angiens et encore une fois, heureusement que des habitants des communes environnantes étaient venus jouer. Par le manque de participation des angerlais, un jour toutes les activités cesseront.



## FAITES VOS JEUX



La soirée jeux avec la ludothèque itinérante de la CCCA s'est déroulée le mardi 16 avril à la salle floral d'Angiens, de 17h à 21h. Mme Guillemain avait apporté une centaine de jeux pour tous les âges. Plus de 60 personnes en ont profité, de nombreuses familles avec enfants petits et plus grands. Certaines familles ont pu pique-niquer dans la salle et reprendre leurs jeux ou en tester de nouveaux. Les plus âgés ont exploré de nouvelles formules au milieu d'une offre très diverse. Une bonne soirée à la fois reposante et stimulante.

## SORTIE VELOS JEUNES



Le 2 mai, 17 jeunes d'Angiens et des villages environnants ont participé à ce défi, qui cette année, portait sur les jeux olympiques 2024. Les jeunes ont relevé le défi des activités sportives proposées dont le tir à l'arc. Enfourchant leur vélo, ils se sont rendus à l'église d'Iclon pour répondre aux questions portant sur les différentes disciplines des jeux. Puis retour à la mairie pour une remise de médailles que les jeunes ont appréciée. Ils se sont donnés rendez-vous pour l'an prochain.



## KERMESSE ANGIENS EN FÊTE



La traditionnelle kermesse est de retour après 30 ans de sommeil ! Habituellement organisée dans le jardin d'un habitant, cette année c'est à Iclon, chez le président, Alexandre PAULMIER qu'elle a eu lieu le 20 mai.

Le cochon grillé a attiré 70 personnes à table.

Mr Pascal LENOIR, Angerlais, a animé la journée avec son orgue de barbarie, tout en faisant une démonstration et donnant des explications sur le fonctionnement de son instrument.

La pêche aux canards, le chamboule-tout... ont fait le bonheur des petits et des grands.

Ce fût une belle journée animée par l'équipe du comité des fêtes.



### 3- En quelle année ont eu lieu les premiers J.O à Paris ?

## COMMEMORATION du 8 MAI



Le 8 mai dernier à 12h30 a eu lieu au monument aux morts la cérémonie commémorative rendant hommage aux soldats morts pour la France. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes la présidente passa la parole au Maire adjoint qui fit lecture du message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées.

S'ensuivit l'énoncé par la présidente du nom de chacun des soldats Angerlais inscrits sur le monument (ainsi que le soldat PELOIS mort sur notre commune) accompagnée d'un membre du conseil municipal des jeunes qui à chaque nom formula "mort pour la FRANCE"

Une gerbe fut déposée ainsi que sur la stèle des écossais après avoir entonné la Marseillaise. Ensuite le cortège se dirigea vers les 17 tombes des Ecossais où le même cérémonial a eu lieu en terminant par le chant des partisans.

Après avoir remercié les nombreuses personnes présentes, la présidente invita les personnes inscrites au banquet à se rendre à la salle Floréal

Après quelques mots de la présidente excusant l'absence du Maire et quelques autres personnes prises par ailleurs ou souffrantes, elle a tenu à rectifier l'erreur dans le dernier journal Angerlais où il était notifié qu'il ne restait plus à Angiens qu'un seul ancien combattant d'Algérie en la personne de Gu FILLEUX alors qu'il y a également Jacques MACHE.

Pour terminer son allocution, un bon appétit fut souhaité à l'assistance. Le menu concocté par Normandie Traiteur fut apparemment bien choisi car nos adhérents en ont fait que des éloges ! N'oublions pas l'animation assurée par Vincent notre accordéoniste/DJ habituel. Et ce n'est qu'en début de soirée que se termina le banquet.



## FÊTE DES PARENTS

Le samedi 25 mai, la municipalité d'Angiens a accueilli les nouveaux nés et cette année Aïden DUBOIS est le seul enfant recensé. Izoène, adjointe du conseil municipal des jeunes, lui a remis un cadeau de bienvenue.

La municipalité a également souhaité la bienvenue aux nouveaux angerlais (20 nouvelles familles) et a offert à Mr TALATIZI Areski et Madame BUREL Constance (seule famille présente) 1 livre sur notre village.

La manifestation s'est terminée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



#### 4- En quelle année a été introduit le relais de la flamme olympique ?



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANCIENS COMBATTANTS

Le mercredi 29 mai à 17h a eu lieu l'assemblée générale des anciens combattants. 29 adhérents ont répondu présents à l'invitation. Après lecture du bilan moral effectué par la présidente Sylviane GRATIGNY et le bilan financier fait par le trésorier Patrick VIANDIER, il fut procédé au vote du nouveau bureau. Les 8 membres sortants se sont représentés et ont été tous réélus. 2 nouveaux membres ont été élus: MM COURANT Daniel et MOREL Yves. La réunion se termina par un pot de l'amitié.

### PSCI

Jeudi 30 mai, la salle floréal était utilisée par 7 candidats, dont 4 élus, pour l'obtention du PSCI. "Prévention et secours civiques".

Animée par un pompier, cette formation était destinée à enseigner ou à rappeler les premiers gestes qui sauvent. Une formation utile à toute la population qui a malheureusement attiré trop peu de monde malgré l'invitation parue dans le dernier journal angevin.

Nous regrettons que des encadrants et adhérents aux différentes associations ne se soient pas dérangés pour assister à cette session qui rentre dans le devoir de citoyenneté de tout à chacun.

Rappelez-vous que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres et qu'un jour, un de ces gestes, peut vous sauver: vous, un voisin ou un membre de votre famille !



### SORTIE THÉÂTRE 3è ÂGE

La sortie théâtre du club du 3è âge s'est déroulée le 9 juin. Nous nous sommes rendus à Dieppe à la salle du casino en covoiturage. Là, nous avons assisté à une pièce de théâtre "Avé César", jouée par des comédiens bien connus pour participer régulièrement à des séries télévisées.

Les 25 adhérents présents ont pu passer une fin de journée heureuse.

Sur le chemin du retour, Sylviane et moi avons repéré un petit restaurant à Longueil où nous avons été superbement accueillis.

Le repas était à la hauteur de l'accueil.

Retour vers Angiens aux environs de 22h.



## FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ECOLES



Mardi 11 juin, les enseignants des 5 écoles du RPI des Castels ont organisé la fête de fin d'année dont le thème était les "jeux olympiques". Aidés par les ATSEM et intervenants en musique et en danse, les enfants ont présenté un magnifique spectacle de chants et de danses retraçant les épreuves des jeux olympiques.

Ensuite Madame PETIT partant en retraite le 28 juin, a été félicitée et a reçu un cadeau et fleurs de la part du SIVOSS qui lui souhaité une longue et heureuse retraite.

Puis chacun des 7 élèves de CM2 a reçu, de la part du SIVOSS, une calculatrice et une clé USB pour son entrée en 6<sup>e</sup>.



## COMMEMORATION DU 17 JUIN



Le lundi 17 juin, nous commémorons à Angiens, le souvenir de la bataille de la poche de Saint Valery en Caux en juin 1940 où des milliers de soldats Français et Britanniques ont livré des combats sur le territoire de la commune, mais également dans les hameaux de Silleron et Iclon, et sur les communes voisines.

En mémoire aux 17 jeunes Britanniques, le maire Jean-Marie FERMENT, accompagné de Peter SAMSON a déposé la gerbe de la commune.

Au son de la cornemuse, le cortège s'est déplacé vers la stèle érigée en l'honneur des soldats de la 51<sup>e</sup> Highland Division, et inaugurée par le général LANG.

Dans ses propos, Guy FILLEUX a rappelé les durs et féroces combats menés par la 51<sup>e</sup> Highland sur la commune. Accompagné par la présidente des anciens combattants Sylviane GRATIGNY, il a déposé une gerbe. La cérémonie a pris fin au monument aux morts, par un hommage rendu au sergent-chef PELOIS, de 3<sup>e</sup> compagnie du 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied décédé à Angiens le 12 juin 1940.

Le président de la CCCA a retracé le programme des manifestations, et la volonté de la communauté de communes de rendre hommage à tous ces soldats qui ont combattu dans cette féroce bataille.

Une gerbe a été déposée par le président accompagné de Benjamin GORGIBUS.



## Cérémonie au monument aux morts en souvenir de l'appel du Général DE GAULLE le 18 juin 1940.

Après le mot de bienvenue aux personnes présentes, la présidente Sylviane GRATIGNY passa la parole au Maire Jean-Marie FERMENT qui lut le message de la secrétaire d'état auprès du ministre des armées. La parole fut donnée ensuite à Mr Guy FILLEUX, ancien combattant d'Algérie à qui il tenait à coeur de lire le message du Général DE GAULLE.

Après le dépôt de gerbe et le chant de la Marseillaise, la présidente remercia les personnes présentes de leur venue, avec une mention spéciale à Louis, seul représentant du conseil municipal des jeunes et invita l'assemblée au pot de l'amitié offert par l'association et où chacun aime à s'y retrouver.

## COMMEMORATION DU 18 JUIN



## ATELIERS VILL'ÂGE A ANGIENS



Mardi 18 juin 2024, sous l'égide de l'ADMR, a eu lieu le 4<sup>e</sup> et dernier "atelier village" consacré à l'art floral. Après avoir découvert le Dien Chan, travaillé la mémoire par le chant et appris de nombreuses règles pour éviter les arnaques, l'art floral est venu clore ces séances.

Laure et son mari, fleuristes événementiels, ont expliqué aux 15 personnes présentes, toutes les astuces et précieux conseils pour réaliser une magnifique composition. Chacun et chacune s'est exécuté et est reparti avec son oeuvre. L'assemblée très satisfaite de cet atelier a souhaité que la municipalité renouvèle ce type de rencontres.



## 3<sup>e</sup> ÂGE

Clap de fin pour le club du 3<sup>e</sup> âge, de la première partie de l'année. Réunion le 19 juin pour le traditionnel après midi jeux, réhaussé par la participation de notre adhérent Pascal LENOIR et son orgue de Barbarie. 25 personnes ont pu s'adonner aux chants anciens pour la plupart et pour les volontaires à une initiation à l'orgue de Barbarie.

Pour clôturer l'après-midi, le bureau du club du 3<sup>e</sup> âge avait préparé un goûter amélioré, qui fût fort apprécié de l'ensemble des adhérents présents.

Reprise jeudi 5 septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



## Si on (re)parlait "travaux"

### 1- Aménagement centre bourg

Depuis le 10 juin, le chantier a repris. Des bordures type T2 sécurisent la rue de la mer et protègent le chemin piétons. Reste à effectuer les reprises d'enrobé sur la chaussée ainsi que le traitement des entrées "charretières" non faites.

La mise en place d'un tapis surélevé, au niveau du carrefour principal, sera réalisée à partir du 9 juillet ainsi que la reprise des enrobés sur le parking, la signalisation adaptée "zone 30 km/h, la mise en place d'un abribus et parking "vélos", sans oublier les passages piétons.

### 2- Impasse de la fermette

Dans le cadre de compétences "voiries", la CCCA a procédé en juin à l'aménagement de la partie "est" de la chaussée ainsi que la réfection complète du tapis routier.

3- Sur décision du conseil municipal, la commune a rétrocédé à la CCCA des zones "privées communales" de façon à bénéficier des compétences "voirie-électrification-assainissement" en termes de maintenance/entretien.

Il s'agit de :

- la résidence "clos Saint Pierre"
- la résidence "moulin brûlé"
- l'impasse des grés

Dès l'acceptation du dossier, les demandes d'améliorations nécessaires seront effectuées.



## ELECTIONS LEGISLATIVES

Les 30 juin et 7 juillet auront lieu les élections législatives. Le bureau de vote se tiendra à la mairie. Il sera ouvert de 8h00 à 18h00.



## AGENDA



## DECHETS

A compter du 1er septembre 2024, les déchets ménagers résiduels devront être présentés dans des sacs translucides. La distribution de ces sacs aura lieu au mois de juillet et août à la mairie.

**Lundi et jeudi de 16h30 à 18h**  
**Samedi de 10h30 à 12h.**



5,6 et 7 juillet festival du lin  
6 et 7 juillet Fête patronale St Martin

28 juillet Méchoui du 3è âge. Salle Floréal 12h

1er septembre 18h Cérémonie "libération d'Angiens"

8 septembre foire à tout Angiens en fête

21 septembre Journée du patrimoine et exposition photos "Angiens autrefois" pendant une semaine (après-midi)



5- En quelle année ont été distribuées les premières médailles olympiques ?

## Etat Civil

### Mariage :

**Le 7 juin**

Victor EUDES d'EUDEVILLE et Mathilde WANNEBROUCQ

### Décès :

Mme Jeannine SARAN le 3 avril

1- Plus vite, plus haut, plus fort  
2- Le baron Pierre de Coubertin  
3- 1900  
4- 1936 à Berlin  
5- En 1904 à Saint Louis, USA



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Rentrer son ventre sur la balance ne fait pas maigrir.



Directeur de la publication : J-M FERMENT

Comité de rédaction : O.LE GALLAIS, J-C. LEUSIERE, A.PAULMIER, M.O. BLANQUET

Conception : J-C. LEUSIERE

Impression par nos soins

Tirage 330 exemplaires

Dépôt légal en cours

Le journal angerlais est consultable sur le site de la commune : [angiens-76.com](http://angiens-76.com)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE